PROFIL DE POSTE

CADRE DE SANTE

UNITE DE SOINS DE LONGUE DUREE

PAVILLON YVES DELOMIER

NOVEMBRE 2026

Centre Hospitalier et Universitaire de Saint Etienne
Direction Générale
CHU de Saint-Etienne
42055 Saint-Etienne Cedex 2



M. Olivier BOSSARD : Directeur Général
M. Michaël BATTESTI : Directeur Général Adjoint
Mme Véronique DEVREUX : DSIRMT, Coordonnateur général des soins

PRESENTATION DU SERVICE

La prise en charge des personnes âgées très dépendantes nécessite souvent un suivi médical constant et continu, qu'on ne peut trouver que dans des unités de soins de longue durée (USLD), adossées à un hôpital. Ces structures assurent l'hébergement et la prise en charge médicale des résidents.

Les **USLD** du pavillon Yves Delomier accueillent des personnes âgées de plus de 75 ans, en état de grande dépendance physique et/ou psychique, qui nécessitent un suivi médical rapproché, une surveillance et des soins médicaux permanents et constants et un accompagnement global en matière d'aide aux actes de la vie quotidienne

Le Pavillon Yves Delomier regroupe 6 unités de soins de longue durée sur trois niveaux :

- Niveau 0 : Le Lizeron et L'Ondaine,
- Niveau 1 : Le Dorlay, Le Lignon,
- Niveau 2 : Le Furan, La Coise.

Les équipes dispensent des soins individualisés en fonction des besoins et des demandes des résidents. Cette démarche s'inscrit dans le projet de soin et le projet de vie par le biais d'un projet d'accompagnement personnalisé. L'objectif est d'offrir à chaque résident un lieu de vie lui permettant de vivre sereinement et en sécurité, et une prise en soin globale et personnalisée. Des activités comme un espace Snoezelen (espace de détente avec des équipements qui permettent une stimulation multisensorielle), la balnéothérapie avec une baignoire thérapeutique sont proposées au résident.

Le service animation (3 animatrices) propose aux résidents des animations collectives ou individuelles. Des repas thérapeutiques sont organisés pour les résidents des différentes unités. Les familles peuvent aller dans l'espace réservé (mot de passe nécessaire) pour connaitre les activités proposées aux résidents.

ORGANIGRAMME et EFFECTIFS DU SERVICE

Chef de service : Professeur T. CELARIER
Cadre Supérieur de Santé de pôle : E. DUPUY
Directeur délégué de Pôle : R. KHOUHLI

3 cadres de santé sur le pavillon, 1 cadre par étage pour deux unités, soit 54 lits.

Effectifs de l'USLD : 80.95 ETP AS et 39, 75 ETP IDE SOIT 120.70 ETP pour les 6 unités
Effectifs par unité : 5.55 ETP IDE et 11.75 ETP AS

Autres intervenants : Kinésithérapeute APA, Ergothérapeute, Diététicienne, Assistante sociale, Associations d'usagers.

CADRE GENERAL DU POSTE

Le cadre de santé organise l'activité paramédicale, anime l'équipe et coordonne les moyens du service de soins en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations. Il participe également à l'organisation de la sortie du patient.
Le cadre participe en collaboration avec l'équipe pluri disciplinaire à la définition et à la réalisation des objectifs et du projet de soins de l'unité, du projet de Pôle et de l'Etablissement.
Il doit s'inscrire dans la dynamique du pôle et de l'établissement, il contribue à la définition et à la déclinaison de la politique de soins et de management du Pôle en organisant, coordonnant et contrôlant les activités de soins.
Il met en place et assure le suivi permanent du projet de soins, il est garant de la sécurité, de la continuité et de la qualité des soins.

MISSIONS GENERALES et SPECIFIQUES DU POSTE

Missions transversales
Participation au plan d'action qualité du pôle et aux audits qualités (patients traceurs, audits médicament, etc..), suivi de la politique qualité du pôle. (Utilisation de tableaux de bords dédiés et suivi des actions d'amélioration)

Gestion de l'unité et organisation des soins.
Le cadre de santé organise la prise en charge globale de la personne soignée en lien avec les nombreux intervenants de l'unité. Il participe activement aux projets et à la mise en application de « nouvelles » modalités de gestion et d'organisation définies par le pôle.
Il accompagne son équipe dans les changements induits par ces nouvelles organisations.
Il participe et est force de proposition dans l'élaboration, la mise en œuvre et la communication du projet médico-soignant du service.

Il participe et fait participer son équipe à l'harmonisation des pratiques professionnelles et met en application les procédures validées sur le pôle et l'établissement dans les domaines de l'assurance qualité et de la sécurité (règles de bonnes pratiques, vigilances sanitaires, surveillances des risques, hygiène et épidémiologie …). Il en assure le contrôle et l'évaluation.

Il garantit une vigilance quant à l'organisation hebdomadaire et journalière des activités du service, et s'assure de la juste répartition et gestion des ressources et moyens des unités aux besoins des patients. Il met en œuvre et assure le suivi et bilan des activités du service.

Management d'équipe, Ressources humaines :

Le cadre de santé coordonne la gestion de personnels au regard de la règlementation du temps de travail. Il assure l'évaluation annuelle des personnels et suivi des compétences dans le cadre du projet de formation du pôle et des besoins des professionnels. Il participe au recrutement de son équipe et accueille, organise l'encadrement des nouveaux personnels et leur accompagnement dans leur démarche de professionnalisation et montée en compétences.
Le cadre de santé anime des réunions et fédère l'équipe autour de projets formalisés, il contrôle la qualité, la sécurité des soins et les activités paramédicales (procédures, protocoles, réalisation d'audits, suivi d'indicateurs.)
Par ses qualités relationnelles et pédagogiques, le cadre contribue à une ambiance de travail sereine et apprenante. Il met en place une communication adaptée pour développer la culture sécurité. Il suscite la prise d'initiative et responsabilise l'équipe en s'appuyant sur le raisonnement clinique.
Il impulse une dynamique de bienveillance à l'égard des usagers, mettant en avant leur autonomie et leurs capacités à être partie prenante des soins.

COMPETENCES ET CONNAISSANCES

Organisation et évaluation

- Mettre en place une organisation efficiente qui permette une répartition opérationnelle et adéquate du personnel en fonction des compétences, de la charge de travail du service, des contraintes de planning et de la situation des effectifs du pôle.
- Susciter des actions d'amélioration en tenant compte des projets de service et d'établissement.
- Planifier les absences légales des agents dans le cadre de la Gestion du temps de travail.
- Organiser de manière efficiente les suppléances en cas d'absentéisme.
- S'assurer du respect des prescriptions médicales, des protocoles, des techniques de soins et diverses procédures en vigueur dans l'unité et dans l'Etablissement.
- Suivre les indicateurs qualité.
- Participer à la mise en œuvre des projets du service.

Information, communication

Le cadre de santé travaille en étroite collaboration avec tous les acteurs hospitaliers. Il assure une vigilance particulière quant à la gestion de l'information relative aux soins et activités paramédicales, il assure de façon optimale l'accueil et l'information des patients, des familles et de leur entourage.

- Relayer et structurer les informations puis en assurer la circulation (ascendante et descendante) au sein du service voire au sein du pôle.
- Veiller à la bonne utilisation et à l'exploitation des systèmes d'information disponibles au sein du CHU.
- Contrôler la fiabilité et l'application des transmissions ciblées écrites et orales.

- Contrôler et évaluer la qualité de la traçabilité des prises en charge dans le dossier de soins
- Participer aux différentes réunions (de Pôle, d'Etablissement …)
- Participer activement aux groupes de travail institutionnels pour lesquels il pourrait être sollicité directement ou indirectement.
- Organiser et animer des réunions (organisation, soins…).
- Communiquer avec les patients et leur entourage.
- Garantir le suivi de l'évaluation de la satisfaction des usagers.
- Suivre les absences et remplacements de chaque agent avec reporting et bilan au CSS de pôle.
- Elaborer annuellement un Rapport d'Activité en Soins Infirmiers.

Collaboration et gestion

- Veiller en collaboration avec l'équipe médicale à orienter les patients vers le circuit de prise en charge le mieux adapté.
- Déléguer et coordonner la gestion des commandes, superviser les stocks et les approvisionnements, le matériel et les équipements. (Pharmacie, dispositifs médicaux, bureautique, magasins…).
- Contrôler l'utilisation efficiente du matériel présent dans le Service et sa maintenance (Services techniques, paramédicaux du service, etc.)
- Assurer le recensement prévisionnel des besoins pour la réalisation des plans d'équipements, travaux et informatiques de son unité.
- Evaluer les besoins, les prioriser et proposer des choix en adéquation avec le budget.
- Veiller à la déclaration de tous les incidents et accidents en soins, en matériovigilance.
- Assurer le suivi des tableaux de bords
- Collaborer avec les différents prestataires de service qui concourent à la prise en charge du patient.
- Veiller à maintenir un climat positif et d'entraide avec ses collègues du pôle.
- Développer la mutualisation et les compétences des personnels en collaboration avec les cadres du pôle.

Management

- Mettre en place et animer des réunions pour initier et maintenir une dynamique d'équipe.
- Evaluer régulièrement les compétences professionnelles des agents.
- Conduire les entretiens annuels individuels d'évaluation professionnelle et de formation.
- Etablir et suivre un plan de formation à partir des besoins de l'équipe (compétence collective et individuelle)
- Accompagner les professionnels dans leurs projets d'évolution/formation
- Organiser et suivre l'accueil de nouveaux agents, stagiaires etc.
- Accompagner les équipes dans les situations difficiles (violence, décès, etc.)
- Arbitrer, traiter et résoudre les situations conflictuelles et les dysfonctionnements.

Recherche / Formation :

- Amener les soignants vers la recherche en soins Infirmiers, valoriser et développer une dynamique en recherche en soins, en éducation et en pratiques innovantes.
- Rechercher de manière permanente avec l'équipe pluridisciplinaire l'amélioration de la qualité du service rendu au patient suite à enquêtes, audits, APP, RMM ….
- Susciter des actions d'amélioration en tenant compte des projets de service et d'établissement.
- Participer à l'élaboration d'objectifs de soins et à leur évaluation.
- Motiver et mobiliser son équipe autour d'objectifs de recherche en qualité de soins et de prise en charge.

- Participer avec les instituts de formation aux actions de formation et d'évaluation et assurer l'encadrement de travaux d'étudiants.

SAVOIR FAIRE

- Faire preuve de méthode et de réactivité pour gérer son temps de façon efficiente et apporter les réajustements en fonction des situations rencontrées.
- Etre capable de se procurer l'information nécessaire à l'action, la prioriser et la traiter en adoptant une communication adaptée et en choisissant le bon interlocuteur.
- Savoir ajuster son action en regard priorités analysées.
- Capacité à se positionner dans sa fonction et dans les prises de décisions.
- Capacité à travailler en collaboration étroite avec les différents membres des équipes qui interviennent dans le pôle.

SAVOIR ETRE

- Faire preuve de créativité, de dynamisme, de réactivité afin d'être force de proposition.
- Etre optimiste
- Savoir entrainer, faire preuve de leadership
- Savoir détecter les situations à risque et proposer des réponses adaptées.
- Savoir anticiper.
- Gérer les situations professionnelles habituelles comme imprévues (évènements indésirables, conflits et situations d'urgences) : prendre une décision et la faire appliquer. Etre capable de s'adapter.
- Faire preuve d'écoute et avoir un sens de la négociation et de la diplomatie.
- Être capable d'analyser ses propres pratiques professionnelles, d'en écouter les critiques afin de les faire évoluer pour s'améliorer.
- Avoir le sens de l'autorité, des décisions ; faire preuve de courage managérial.
- Faire preuve de motivation, de constance et d'autonomie.
- Faire preuve d'équité, d'éthique et de discernement.
- Etre capable de rester positif en toutes circonstances et avoir un positionnement constructif.
- Etre capable d'afficher un positionnement professionnel.
- Faire preuve de loyauté et d'honnêteté tant envers ses collègues, qu'envers l'institution et ses relations hiérarchiques.
- Etre capable de développer des relations favorables avec ses collaborateurs.

HORAIRES et CYCLES DE TRAVAIL

Le Cadre doit pouvoir adapter ses horaires en fonction des besoins de l'activité sur une base forfaitaire conduisant à l'octroi de 20 RTT par an.
Planification des absences en concertation avec les autres Cadres de santé du pôle et sur validation par le cadre supérieur.
Il participe également aux astreintes institutionnelles.

LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS

- DSIRMT
- Cadre supérieur de santé
- DRH
- Services transversaux
- Les cadres de santé du pôle et hors pôle
- Les médecins pour le suivi des patients
- Bureau des admissions, service informatique, DIM pour le traitement des données médico-administratives
- Les psychologues
- Instituts de formation pour l'encadrement des stagiaires

RISQUES LIES AU POSTE (décret n° 2001-1016 du 5 Novembre 2001)

- Risques et nuisances liés au travail sur écran
- Risques psychosociaux : les risques professionnels sont pris en compte au mieux dans l'organisation de travail. Une démarche soignante vigilante avec la mise en place de réunions d'équipe permet de partager les informations et de déterminer les modalités d'accompagnement. Sur le plan individuel, en cas de mal-être, le recours à un accompagnement par un professionnel de santé au travail est toujours possible pour identifier les mécanismes d'exposition au risque psychologique.

NB : ce profil peut donner lieu à des modifications en fonction de l'évolution des organisations du service ou du pôle.